

Préavis municipal no 06/2022

Demande de crédit pour l'aménagement d'un éco-point à la rue de Jaman

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 95'000.- pour la création d'un nouvel éco-point à la rue de Jaman, afin d'optimiser le ramassage des déchets dans le village.

2. Descriptif du projet

Depuis 2011, plusieurs éco-points ont été créés sur le territoire communal et ce système a donné et donne entière satisfaction, en particulier au niveau de la simplification de la collecte des déchets et de la diminution du trafic des camions de ramassage.

En collaboration avec le service de la voirie et le bureau technique intercommunal, il est proposé aujourd'hui l'aménagement d'un nouvel éco-point, avec containers hors sol, à la rue de Jaman.

L'enquête publique s'est déroulée du 23 mars au 21 avril 2022. Le greffe n'a pas reçu d'opposition, uniquement des remarques des services industriels rappelant la présence de leurs installations à proximité. Ces derniers seront contactés ultérieurement pour coordonner leurs intentions de renouvellement de leur réseau.

Dans le cadre de ces travaux, il est également prévu d'assainir le bas de la façade Est du collège. En effet, des remontées d'humidité sont apparues à l'intérieur du bâtiment. Nous prévoyons la mise en place d'un nouveau réseau de drainage.

Descriptif de l'éco-point :

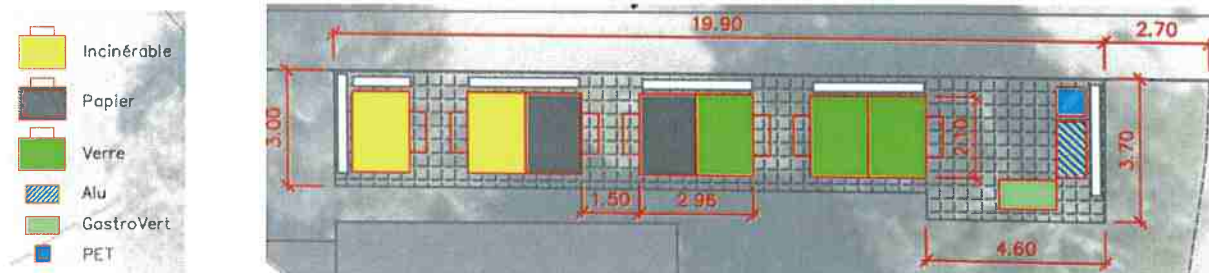
Le projet prévoit la création d'une place de dépose de containers hors sol, ainsi que l'achat de containers et d'écrans végétalisés pour dissimuler ce nouveau point de collecte.

Contrairement à d'autres éco-points situés sur la commune, ce dernier sera composé de containers hors sol au lieu des containers semi-enterrés. Ce choix a été motivé du point de vue économique et pratique. En effet, les coûts des travaux de génie civil sont moins élevés vu qu'il n'y a pas besoin de réaliser une fouille profonde et du côté pratique, ce système permet une certaine souplesse d'aménagement par la voirie, en fonction de l'utilisation réelle après travaux. Afin de minimiser

l'impact visuel, des bacs amovibles, dans lesquels sera planté de la végétation, sont prévus pour créer des écrans végétalisés.

Les containers choisis sont répartis comme suit :

- 2 containers 5'000 l pour les ordures ménagères (incinérables)
- 2 containers 5'000 l pour le papier
- 3 containers 4'000 l pour le verre (verre blanc, vert et brun)
- 1 container pour l'aluminium
- 1 container pour le PET
- 1 élément GastroVert



La mise en service de ce nouvel emplacement permettra la suppression des containers actuellement installés dans la cour des écoles ce qui, d'un point de vue sécuritaire, est un atout non négligeable (plus de circulation de camions venant prendre en charge des déchets dans l'espace dédié aux enfants). Le ramassage porte-à-porte (incinérables, papier/carton et déchets verts) sera également à terme supprimé dans le secteur Jaman/Condémine, diminuant là aussi les nuisances liées au trafic et au bruit inévitablement générés par la prise en charge des containers privés.

3. Aspect financier

Au vu des montants estimés et conformément à la loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD), les demandes d'offres ont été réalisées en procédure de gré-à-gré pour les travaux de génie civil et pour la fourniture des containers.

Sur la base des offres rentrées, les chapitres et coûts sont les suivants : (arrondis au millier supérieur et TVA comprise)

Génie-civil

Construction de la place	CHF	24'000.-
Nouveau réseau de drainage du collège	CHF	18'000.-
Total des travaux de génie civil	CHF	42'000.-
		=====

Achat de l'équipement

2 Containers, ordures ménagères, 5'000 l	}	CHF	31'000.-
2 Containers, papier, 5'000 l			
3 Containers, verre, 4'000 l			
Autres containers (PET, aluminium, GastroVert)	CHF	4'000.-	
Matériel pour écrans végétalisés	CHF	9'000.-	
Total achat Equipement	CHF	44'000.-	
		=====	

Récapitulation des coûts

Travaux de Génie civil	CHF	42'000.-
Equipement divers	CHF	44'000.-
Divers et imprévus 10 %	CHF	9'000.-
Montant arrondi à	CHF	95'000.-
		=====

4. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Corsier-sur-Vevey

- vu le présent préavis,
- ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de l'étude de cet objet,

d é c i d e

- a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement d'un éco-point à la rue de Jaman pour un montant total de CHF 95'000.00, TVA incluse ;
- b) de financer cet investissement par la trésorerie courante et par recours à un emprunt si nécessaire à hauteur de CHF 95'000.00 et d'assurer les charges financières y relatives ;
- c) de prélever dans la « Réserve Bâtiments scolaires » figurant au Bilan la somme de CHF 20'000.00 afin d'amortir la part de cet investissement concernant les travaux liés à la mise en place d'un nouveau drainage du bâtiment ;
- d) d'amortir le solde de cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

Au nom de la Municipalité
la syndique le secrétaire



A. Rouge B. Demierre

Annexes : plan de situation et coupes

Situation du plafond d'endettement (y compris le présent préavis)

Plafond d'endettement		25'000'000.00
Endettement au 30.06.2022		450'000.00
Cumul des crédits liés aux préavis engagés (y compris le présent préavis)	11'195'550.00	
Différence constatée sur préavis terminés (diff. théorique / réalisé)	- 274'594.10	
Cumul des dépenses liées aux préavis et déjà effectuées au 30.06.2022	- 5'058'391.49	
Solde à engager sur les préavis de la législature en cours		5'862'564.41
Solde au plafond		18'687'435.59

Rue de Jaman

CREATION D'UN ECO-POINT

Corseaux, le 20 juillet 2022 / JHD

PROJET

Echelle 1:200

Bureau Technique Intercommunal
Route de Chatêl-St-Denis 8
1802 Corseaux

tél: 021 923 05 20
fax: 021 923 05 21
e-mail: info@b-t-i.ch



COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY



Rue de Jaman

CREATION D'UN ECO-POINT

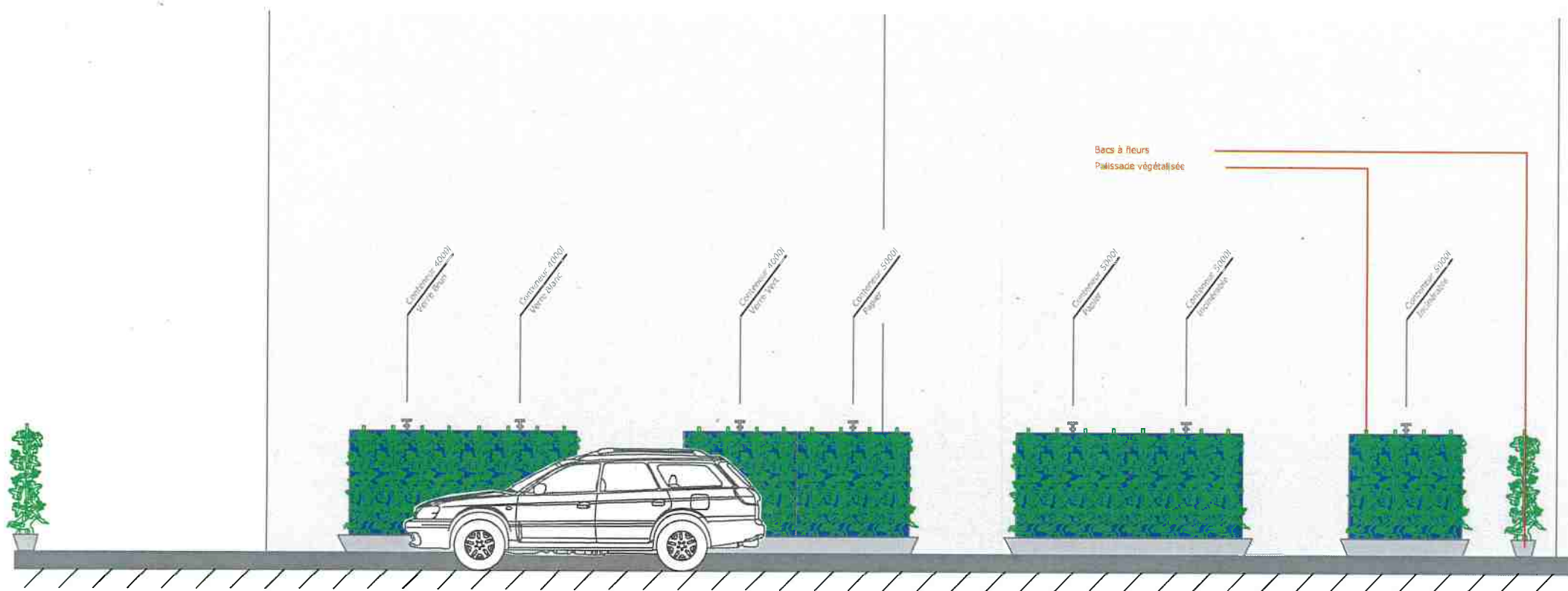
Corseaux, le 20 juillet 2022 / JHD

PROJET

Bureau Technique Intercommunal
Route de Chatël-St-Denis 8
1802 Corseaux

Echelle 1:50

tél: 021 923 05 20
fax: 021 923 05 21
e-mail: info@b-t-i.ch



COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY



Rue de Jaman

CREATION D'UN ECO-POINT

Corseaux, le 20 juillet 2022 / JHD

PROJET

Bureau Technique Intercommunal
Route de Chatêt-St-Denis 8
1802 Corseaux

Echelle 1:50

tél: 021 923 05 20
fax: 021 923 05 21
e-mail: info@b-t-i.ch

